

ABONNEMENTS & ANNONCES

ABONNEMENTS... ANNONCES... TARIF D'ABONNEMENTS

5 Continues

EDITION DU MATIN

TOUS LES JOURS... SIX OU HUIT PAGES

BUREAUX & REDACTION... ROUBAIX, 71, Grande-Rue, Téléph. 554 et 1070

TOUS LES JOURS... SIX OU HUIT PAGES

5 Continues

TARIF D'ABONNEMENTS

Abonnés... Les autres départements et l'étranger... ADRESSE PARTICULIÈRE A PARIS, 26, RUE VIEUXBOULEVARD

LE BANDIT GARNIER TRAQUÉ PAR LA SÛRETÉ

Le plus long vol en ligne droite en aéroplane. - La Croix à Védrières. - Une Catastrophe maritime: 140 morts

Les Situations agricoles

Il suffit de prêter un peu l'oreille pour entendre le Pappel à la terre qui retentit d'un bout du monde à l'autre.

Quant à l'intérêt pratique que peut présenter désormais, au point de vue de l'existence assurée, le retour à la terre, il faut en croire le plus convaincu de ses apôtres, M. Méline, qui écrit :

On peut considérer aujourd'hui comme démontré que l'agriculteur qui a reçu une sérieuse éducation professionnelle, qui est en même temps un homme d'ordre et de progrès, est certain de tirer de son capital un bon revenu, tout en vivant sur sa terre beaucoup plus largement que beaucoup de bourgeois.

Ceci dit pour les fils de propriétaires qui n'ont pas besoin de rêver de places, la meilleure (étant à la maison paternelle).

Mais il y a les enfants des campagnes dont les parents ne possèdent pas de terre ou trop peu pour les occuper eux-mêmes. Pour ces derniers, voici quelque chose qui n'est pas sans intérêt : les écoles pratiques d'agriculture. Dans ces écoles, le jeune garçon muni de son certificat d'études primaires peut non seulement s'instruire au point de vue général comme au collège, puisqu'il y suit d'excellents cours de français, d'histoire et de géographie, de mathématiques, de sciences physiques et naturelles, mais aussi apprendre et aimer son futur métier.

Quelle est la situation qu'il trouvera à la sortie ? Dans un article très intéressant et très documenté, le directeur d'une de ces écoles, M. E. Chancrin, qui est à la tête de l'École de viticulture et d'agriculture de Bouanne, nous l'indique :

Les plus intelligents de nos élèves, les mieux formés, sont préparés aux Ecoles nationales d'agriculture (Grignon, Montpellier, Rennes, École nationale des industries agricoles de Douai, École d'horticulture de Versailles, École coloniale de Tunis). Nous ne négligeons nullement leur instruction pratique, car, au cas où il y aurait un échec (ce qui ne se produit que très rarement), ils devront pouvoir gagner immédiatement leur vie.

Quant aux élèves qui ne peuvent aller aux Ecoles nationales, nous les plaçons très facilement : dès leur sortie de l'École pratique, ils gagnent mille francs par an ou 40 à 50 francs par mois, logés et nourris. Même, par exception, nous avons placé des élèves, dès l'âge de dix-sept ans, à 100 et 110 francs par mois.

De plus, chaque année, nous préparons trois ou quatre élèves pour le service de l'hydraulique et des aménagements agricoles. Ce service s'occupe particulièrement de la construction de canaux, d'irrigation et de drainage, de travaux de dessèchement, d'assainissement, d'endiguement, etc., pour lesquels il est nécessaire d'avoir des chefs chargés de la direction des ouvriers. Les débuts des apprentis chefs sont 110 à 120 francs par mois, dès la sortie de l'école.

Toutes ces situations de début, avant le service militaire, peuvent paraître très modestes ; elles ne le sont pas en réalité, si on les compare à celles que l'on trouve dans le commerce et l'industrie où très souvent il faut faire un long apprentissage à peine rétribué. Tout le monde sait, par exemple, que les jeunes employés de commerce, de banque, etc., ne peuvent, pendant assez longtemps, se tirer d'affaire qu'avec l'aide de leurs parents. Et puis il ne faut pas perdre de vue que notre jeune agriculteur vit à la campagne et non à la ville.

Après le service militaire, nous dit encore M. Chancrin, les situations sont plus avantageuses : à 24 ou 26 ans, comme régisseur débutant, 1.200 à 1.400 francs, avec quelques produits de consommation et logés ; comme chef de culture, 130 et 150 francs par mois, avec les mêmes avantages accessoires.

Plus tard, les situations sont encore meilleures. Nous pourrions citer quelques anciens élèves de 25 à 35 ans qui ont annuellement 2.400 à 3.000 francs (régisseur, directeur de culture coopérative, etc.) ; les chefs de travaux de service de l'hydraulique et des aménagements agricoles, peuvent recevoir de 200 à 250 francs par mois.

En somme, la terre nourrit abondamment son homme et il existe un très grand nombre de petits propriétaires, de fermiers, de régisseurs, de contremaîtres qui, mettant à profit une sérieuse éducation agricole, élèment clairement par la manière aisée dont ils vivent et par les économies que néanmoins ils réalisent, que la carrière d'agriculteur, digne et indépendante, au grand air de la campagne, n'est pas à dédaigner et qu'elle vaut bien certaines carrières dites libérales, celles notamment de beaucoup de catégories de fonctionnaires.

Patrice NOLLET.

Le général L'Espagne se montre très mécontent de cette mesure. Une catastrophe minime vient d'avoir lieu au Japon. 283 mineurs sont ensevelis. L'on désespère de les sauver. Une grève a éclaté à Hamme (Belgique). Les grévistes ayant mis le feu à une usine, une collision s'est produite avec la troupe. Trois grévistes ont été blessés.

INFORMATIONS

Mouvement diplomatique. Paris, 30 avril. — M. Doulet, secrétaire d'ambassade de 1<sup>re</sup> classe à Lisbonne, est chargé des fonctions de conseiller à Saint-Petersbourg. M. Lacombe de La Tour, secrétaire d'ambassade de 1<sup>re</sup> classe à Munich, est chargé des fonctions de son grade à Lisbonne. M. Clanchant, secrétaire d'ambassade de 2<sup>e</sup> classe, chef de bureau à la direction des affaires politiques et commerciales, est chargé des fonctions de son grade à Munich. M. Demanville, secrétaire d'ambassade de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes, est chargé des fonctions de conseiller à Berlin, en remplacement de M. de Berckholtz, placé sur sa demande dans le cadre de disponibilité. M. Truquet de Fontaine, secrétaire d'ambassade de 1<sup>re</sup> classe, chef de bureau à la direction des affaires politiques et commerciales, est chargé des fonctions de son grade à Vienne. M. Mauciel, secrétaire d'ambassade, est nommé chef de service des communications au ministère des affaires étrangères. M. Jean-Claude est nommé sous-chef de service.

Une bagarre entre colons et gendarmes à Brail. Brail, 30 avril. — Au cours d'une bagarre entre soldats du colonial, les gendarmes voulurent arrêter deux des belligérants mal-tournés blessés tous deux.

Un Palais de Justice cambriolé. Macon, 30 avril. — Des malfaiteurs ont pénétré dans le Palais de Justice à Macon, ont volé des papiers, des livres, des documents, des bijoux, etc. Ils ont pris la fuite, croyant s'être dérangés dans leur besogne.

LES QUOTIDIENNES

Le Testament du Bandit

Les criminels célèbres éprouvent, presque tous, le besoin d'écrire leurs mémoires. D'ordinaire, ils y emploient les loisirs et le recueillement que la justice leur octroie libéralement depuis le jour où ils tombent dans ses filets jusqu'à l'heure de la suprême exécution.

Il est assez rare qu'un bandit « en activité » prenne le temps de raconter son histoire pour servir à l'éducation de la postérité. Bonnot, dont la manie épistolaire n'était pourtant pas aussi développée que celle de Garnier, son complice, nous laisse une sorte de « testament moral » qu'il a rédigé, avec un assez grand souci de la forme, sans doute entre un vol à main armée et un assassinat. Ce « sinistre » « anarchiste » se reposait de ses mémoires et de ses cambriolages en faisant de la littérature. Il a écrit les dernières phrases pendant le siège du garage de Choisy-le-Roi. Durant ces instants tragiques, — les derniers pour lui, — il a quitté une minute son browning pour tracer au crayon ses dernières recommandations.

Il y a dans les « mémoires » de Bonnot beaucoup de cabotinage, une infime parcelle de sentiment, une idée de justice indirectement exprimée, et du cynisme à revendre. « Je suis un homme célèbre », écrit-il, et cette pensée flatte son amour-propre d'assassin. Pour que ce soit la renommée claironne son nom au quatre coins du globe », il est tout disposé à commettre quelques forfaits de plus. Il a de l'entraînement. D'autres acquiescent à la célébrité en se dévouant pour leurs semblables, en devenant des héros du patriotisme, de la science ou du devoir, lui veut se distinguer aussi, mais dans le crime. Il se félicite de « la publicité faite, par la presse, autour de son humble personne ».

Comme la plupart des criminels, Bonnot a la mentalité d'un cabotin. Comme beaucoup d'anarchistes, il professe les principes de l'individualisme le plus féroc. « Il ne faut vivre ma vie, écrit-il, j'ai le droit de vivre ; tout homme a le droit de vivre. » Eh ! sans doute, tout homme a le droit de vivre, à la condition toutefois de bien vivre et de ne pas supprimer, par le revolver ou le couteau, ceux qui cherchent à vous empêcher de faire le mal et de nuire. Vivez votre vie, soit, mais seulement si votre vie mérite d'être vécue, c'est-à-dire, si elle est honnête, courageuse, utile. Autrement, la société a le droit, pour se défendre contre vos entreprises criminelles, contre vos vices et contre votre sauvagerie, de vous traquer et de vous infliger le sort des bêtes malfaisantes.

« Vive sa vie ». Bonnot n'a pas inventé cette formule facile qui excuse toutes les fautes et explique tous les crimes. Bien avant lui, M. Homais, le légendaire anticlérical, l'avait employée. Alors, « vivre sa vie » signifiait abandonner, sous les dogmes géants, libérer sa conduite de toutes les contraintes de la loi morale. Selon le nouvel évangile, il suffisait, pour être sacré honnête homme, de n'avoir ni tue ni volé.

Les anarchistes de notre temps n'ont pas de ces scrupules et, d'ailleurs, leur ambition ne va pas jusqu'à revendiquer pour eux le titre de bons citoyens. Au fond, ils sont plus logiques que M. Homais et ses fidèles. Ceux-ci, en détruisant dans l'âme du peuple les principes religieux, base de tout ordre et de toute autorité, ont fait tout simplement de l'anarchie en chambre. Bonnot, Garnier et Ce ont fait on frot de l'anarchie dans la rue.

M. Homais a craché sa religion en l'air. Qu'il se « détienne » donc pas de recevoir aujourd'hui, sur le nez, des bombes ou des balles de revolver.

Manrice Aubert.

NOS ARTISTES AU SALON

Voici encore un envoi au Salon de 1917 d'une œuvre signée d'un peintre roubaixien fort sympathiquement connu, M. H. Pouchon. Cette œuvre, d'une saveur bien locale, est intitulée : « La Gazette (dernières nouvelles) ». Dans un modeste intérieur fort agréablement éclairé, une bonne vieille fait la lecture des dernières nouvelles du « Journal de Roubaix » ; à en juger par l'attitude attentive de

de la Gare, à Roubaix. L'une représente un « Départ de pêcheurs au soleil couchant », l'autre « Une mise à l'eau d'une barque de pêche ». Le talent tout personnel du peintre Charles Roussel est suffisamment connu pour que nous n'ayons plus à le mettre en relief. L'artiste rouennais s'est attaché, depuis plusieurs années déjà, à rendre d'un pinceau habile, l'aspect tout à fait séduisant de la



"La Gazette" d'Henri Pouchon

l'auditoire, elles doivent être bien intéressantes. Toute cette scène si paisible dénote de la part de son auteur un grand sens d'observation et un consciencieux souci de vérité. Cette œuvre est à la fois très vigoureuse et très pensive ; M. Pouchon y a mis tout son sentiment de Roubaixien et il ne faut pas être grand prophète pour lui prédire un très légitime succès.

LE PEINTRE TOURQUENNOIS CHARLES ROUSSEL. Aux amateurs de bons tableaux, nous signalons deux toiles du peintre tourquennois Charles Roussel, actuellement exposées à la vitrine de M. Simoff, photographe, 70, rue

plage de Berck-sur-Mer et sa calme et poétique mélancolie. Il a produit une longue série de toiles dans cette tonalité d'un gris bleuâtre très reposant à l'œil. M. Charles Roussel exalte aussi, à sa manière, la vie rude de ces pêcheurs qu'il fréquente depuis longtemps. Il les suit en quelque sorte dans toutes les phases de la dure profession : ainsi dans les deux toiles qui nous occupent, nous voyons ces robustes pêcheurs, aidés parfois par leur femme, pousser la barque à la mer. Il chante aussi la nature, la mer aux flots déferlants, les ciels empourprés par les derniers rayons d'un soleil couchant. Voilà des tableaux qui sont très décoratifs et qu'on ne se lassera jamais de regarder.

LA GUERRE ITALO-TURQUE

UNE CATASTROPHE

Paquebot turc coulé par une mine sous-marine

140 MORTS

SMYRNE, 30 AVRIL. — Le paquebot turc « Texas », de la Compagnie Archipelago American Co, parti de Smyrne à cinq heures du matin, à destination de Mytilène, dans l'île de Lesbos, a touché une mine sous-marine et a coulé. Le nombre des victimes serait de 140. Sur 152 passagers, 92 ont été sauvés. Le « Texas » était un bâtiment de 480 tonnes, en acier, à hélice, construit en 1888, à Newcastle.

D'après de nouveaux renseignements, le « Texas » aurait voulu franchir sans pilote la passe de Smyrne, à l'entrée de laquelle sont des mines sous-marines. Le fort tira sept coups de canon, mais le navire heurta une mine et sauta. 36 blessés ont été transportés dans les hôpitaux de la ville.

LA FERMETURE DES DARDANELLES. Londres, 30 avril. — Le correspondant du « Times » à Constantinople annonce ce matin qu'il y a à l'entrée du Bosphore 99 bâtiments étrangers chargés de grains attendant de pouvoir passer. La valeur de leur cargaison est, en chiffres ronds, de 90 millions de francs, et la perte qui en résulte pour les armateurs s'élève par jour à 750.000 francs.

EN TRIPOLITAINE. Benghazi, 30 avril. — Ce matin a eu lieu un engagement entre des Bédouins. Ces derniers ont eu deux tués.

LA QUESTION DES DARDANELLES. Constantinople, 30 avril. — La Russie a fait remettre à la Porte une deuxième protestation plus énergique que la première, au sujet de la fermeture des Dardanelles. La Turquie a déclaré ne pas pouvoir ouvrir les détroits, tant que les puissances ne la garantiront pas contre tout bombardement des détroits.

Choses et Autres

Vous connaissez le résultat des élections de dimanche : tous les candidats radicaux sont battus. — Ce sont maintenant les électeurs qui les fourrent au bloc.

Pourquoi dis-tu que cet homme-là est chinois ? — Parce qu'il rit jaune.

Il est bien, plus souvent, qu'on ne pense, de savoir ne pas avoir d'esprit. Mais ça ça ça.

LES BANDITS EN AUTO

On recherche Garnier et Valet

Les opérations de la journée de mardi. — Les obsèques de Bonnot et de Dupuis. — Les récompenses aux agents. — A l'instruction. — Ce que dit M<sup>me</sup> Gauzy

La Sûreté prépare-t-elle une action décisive ? Tout semble le faire croire : elle se trouverait même, d'après certains indices, sur les traces de Garnier et de Valet, dont la retraite serait connue. Ce qu'il faut noter aujourd'hui, c'est la résolution que le gouvernement semble avoir prise de prendre d'énergiques mesures contre les anarchistes, dont la complicité a été si utile dans les actes de banditisme de ces derniers temps.

A la Sûreté. Paris, 30 avril. — Beaucoup de mouvement ce matin à la Sûreté. M. Guichard est là. Rien n'a été fait cette nuit, nous dit-il. — Et ce matin ? — Puisque je suis-là c'est qu'il n'y a rien. — Et cet après-midi ? — Ça, vous verrez.

Nous devons ajouter qu'on sent ici la poudre. Les inspecteurs partent par fournées ; où vont-ils ? Mystère. Du côté de Clichy, disent les uns. Dans la banlieue, disent les autres. Nous tenons pour la banlieue-Est. C'est-à-dire à nos renseignements d'hier soir.

On saurait exactement où se trouvent Garnier et Valet. Les bandits auraient, en leur possession, un véritable arsenal. Ils seraient réunis dans la demeure d'un compagnon qui, le cas échéant, n'hésiterait pas à leur prêter main-forte, et à mourir avec eux.

Il y a déjà huit jours qu'ils seraient là, à deux pas, comme nous le disions, des crédits au faubourg. Les premières arrestations. La surveillance, nous a encore dit M. Guichard, ne relâche pas. Les inspecteurs sont surmenés, mais ils ont à cœur d'en finir. J'espère que nous réussissons. Quand ? Je n'en sais rien.

Où sont-ils ? Paris, 30 avril. — Il y a toujours beaucoup de mouvement à la Sûreté. Mille bruits sensationnels et contradictoires courent. D'après les uns le repaire des bandits se trouverait à Pavillon-sous-Bois ; pour d'autres, Garnier serait dans la quatorzième et Valet à Nanterre. Pour d'autres encore, ils sont dores et déjà cernés au Kremlin-Bicêtre. C'est de dernier bruit qui est en faveur, en ce moment.

M. Guichard est parti. Paris, 4 heures 30. — M. Guichard vient de partir en automobile. On se refuse absolument à la Sûreté, à donner le moindre renseignement. On dit, d'ailleurs, n'en avoir aucun et ignorer absolument vers quel point et dans quel but s'est égaré M. Guichard.

Le chef de la Sûreté. M. Legrand, sous-chef de la Sûreté, vient de déclarer à un de ses amis, qu'il ne savait rien. Pourtant on croit de plus en plus à la piste Kremlin-Bicêtre.

Ce que dit le chef de la Sûreté. « Nous n'avons fait aujourd'hui, a-t-il dit, ni cherché à faire aucune opération proprement dite. Nous nous sommes seulement livrés à de nombreuses vérifications dans des immeubles qui nous étaient signalés, mais vous pouvez être certain que ça ne va pas traîner et que ça ne sera pas long. » Telles sont les paroles du chef de la Sûreté.

Notre impression est que tout ce qu'on a dit jusqu'ici est inexact et que c'est du côté de Montreuil-sous-Bois que se porteraient les soupçons, sinon les certitudes de la police. M. Guichard a, d'ailleurs, nous a aujourd'hui à disposition, dont il paraît faire grand cas, l'un ouvrier qui aurait rencontré Garnier.

M. Faivre s'occupe de Valet. M. Faivre, chef de la 1<sup>re</sup> brigade, qui s'occupe exclusivement du département de Seine-et-Oise, est parti en outre-hâte, sans même prendre la peine de s'enquêter vers la banlieue Ouest de Paris. On croit que ce départ est dû au bruit persistant qu'a couru de la présence de Valet à Nanterre.

Les obsèques des bandits. Paris, 30 avril. — Des corps de Bonnot et de Dubois, n'ayant pas été réclamés par les familles, ont été mis cet après-midi, dans deux fourgons des pompes funèbres et transportés au cimetière de Bagneux, où ils ont été inhumés.

Les Récompenses. En attendant, pour quelques-uns au moins, d'autres récompenses, les distinctions suivantes ont été décernées par M. Steeg, sur la proposition de M. Lépine, aux braves qui procéderaient à la pose des cartouches de cheddite contre le mur du garage, à l'intérieur duquel se trouvaient Bonnot et Dubois :

Médailles d'argent de 1<sup>re</sup> classe : Lieutenant Fontan, de la garde républicaine ; M. Rebut, commissaire de police de la circonscription de Choisy-le-Roi ; M. Fuche, entrepreneur de camionnage, n° 6, avenue Gambetta, à Choisy.

Médailles d'argent de 2<sup>e</sup> classe : MM. Soule, secrétaire du commissariat de police de Choisy ; Talvat, sous-brigadier au 12<sup>e</sup> arrondissement ; Maurice Gamarre, gardien de la paix. D'autre part, le chef de la Sûreté, a tenu à signaler, à M. Lépine, la vaillante attitude de ses collaborateurs. Dans un rapport, qu'il lui a adressé, M. Guichard signale la conduite courageuse de MM. Legrand, sous-

chef de la Sûreté ; Guillaume, Pillot, Tanguy ; brigadier Fleury ; Arlon, Augène, Hingault, Philipp, Parreaux, Buisson, Halphen, sous-brigadier ; Carreau, Laforgue, Fabre et Naessens.

Les inspecteurs de la Sûreté Augène et Arlon viennent de recevoir la médaille d'or, sur la proposition de M. Lépine, ratifiée par le ministre de l'Intérieur.

L'inspecteur Augène. Sait-on combien de fois, depuis huit ans, l'inspecteur Augène, entré à la Sûreté l'année de l'Exposition, a été blessé ? Exactement sept fois : les 16 novembre 1904, 31 mars 1905, 6 avril 1906, 10 mars 1907, 30 janvier 1908, 2 avril 1909, et comme depuis deux ans, il avait omis de recevoir sa petite blessure, il s'est rattrapé.

A L'INSTRUCTION. Dès une heure et demie, les couloirs du Petit-Palais présentaient la plus vive animation. De nombreux curieux étaient venus là dans l'espoir de voir l'un des membres de la bande sinistre. L'ordre fut bientôt donné de faire évacuer les couloirs. Seules furent admises, les personnes munies de convocations et les journalistes. L'amie de Carouy a tenté à différentes reprises de s'approcher du Cabinet de M. Gilbert. Elle a été écartée.

LES DECLARATIONS DE M<sup>me</sup> GAUZY. M. Gilbert a entendu Mme Gauzy, qui a déclaré que son mari avait bien eu comme commis Sineuoff pendant cinq semaines, mais qu'elle ignorait ce qu'il faisait chez lui, car jamais elle n'était montée dans sa chambre. Sineuoff, d'ailleurs, faisait son lit lui-même. En ce qui concernait Bonnot, je ne l'ai jamais vu. D'ailleurs, je n'étais pas là au moment de la mort de M. Jonin.

UNE CONFRONTATION. M. Gilbert a ensuite confronté Dieudonné, Carouy et Callemien, avec deux témoins de Liverdon, près Nancy. Ces deux témoins, dont le premier surtout, Mlle Bellot, s'est montré affirmatif, ont déclaré avoir vu les trois inculpés, Dieudonné seul, Carouy et Callemien ensemble, chez le menuisier Reinert, à Choisy-le-Roi, où s'en souvient, servit de témoin à Carouy pour l'alibi qu'il invoquait le jour où eut lieu l'attentat de la rue Oudinot. Reinert a déclaré qu'il n'avait jamais été avec Carouy, qu'il ne le connaissait pas. Parlant de Mlle Bellot, qui s'était montrée très affirmative, Carouy s'est écrié : « Le témoin se trompe, je ne connais pas Reinert. Sans doute, cette demoiselle veut les palmes Académiques ou la prime de 5.000 francs ! Vous ne riez pas toujours, lui a dit le juge. — Mais si, a riposté Carouy, je marcherai à la guillotine en riant. »

Callemien interrogé par le juge, a déclaré qu'il avait fait son service militaire à Nancy, mais qu'il n'était jamais allé chez Reinert. Une dame entendue comme témoin par le juge, a déclaré, sans être absolument affirmative, qu'elle avait vu Carouy et Callemien avec un individu qu'elle croit être Garnier.

L'INTERROGATOIRE DE RAIMBAUD. Le magistrat a ensuite fait comparaître dans son cabinet, Raimbaud, l'ancien conseiller municipal de Pavillon-sous-Bois, qui avait décliné Carouy. Raimbaud avait demandé à être entendu. C'était un prétexte pour demander au juge l'autorisation d'avoir des livres dans sa cellule. Il en a profité pour faire l'apologie de Bonnot. Bonnot est un grand homme, a-t-il dit, il passera à la postérité. On lui a reproché d'avoir fait des victimes dans le peuple et notamment d'avoir tué des employés à 100 francs par mois, il a eu raison ! Ce sont les petits qui font frapper, car c'est leur bassesse qui rend forts les gros !

En terminant il a annoncé au juge que dans trois jours, un quartier riche de Paris sauterait tout entier et qu'on ne découvrirait jamais le coupable.

Cinq cents perquisitions en perspective. Les 500 perquisitions qui devaient être faites hier dans les milieux libertaires, et qui avaient été décommandées, auront lieu sous peu, nous a déclaré, ce matin, un fonctionnaire de la Sûreté. Tous les libertaires, on déclare avec la loi militaire, vont être recherchés et frappés. L'expulsion des anarchistes étrangers, n'ayant pas satisfait à la déclaration de résidence, aurait, en outre, été décidée au Ministère de l'Intérieur.

La femme de Dubois. On a trouvé, à Choisy-le-Roi, dans des papiers de Dubois, l'adresse de son ancienne femme. Il est probable qu'on va interroger cette dernière, qui fournira sur les relations de son mari d'intéressants renseignements.

Le gentleman recleur. Paris, 30 avril. — La police est allée aujourd'hui à la Banque Suisse et Française, rue Lafayette, où elle a fait ouvrir le coffre-fort qu'y avait loué Crozat de Fleury, arrêté il y a trois jours, en même temps que Paul-Crazi, pour l'affaire du crime de Thiais, à laquelle est mêlé Crozat.

Crozat de Fleury avait pris là le nom de Croisat.

M. Legrand a saisi de nombreux papiers

BULLETIN

30 avril.

Les bandits Bonnot et Dubois ont été inhumés mardi, au cimetière des Bagneux. Les recherches contre Valet et Garnier se poursuivent activement. Leur arrestation ne sera ni tarder, dit-on à la Sûreté.

L'état de santé de l'aviateur Védrières s'est un peu amélioré. Le professeur Picque a quelque espoir de le sauver.

L'aviateur Hamel a volé de Douvres à Amiens, puis de Amiens à Paris, de Nancy aux Sablons d'Orléans et de Orléans à Villacoublay à Bordeaux. Ce dernier est reparti pour Biarritz.

Un paquebot turc a heurté une mine, près de Smyrne, et a sauté. Il y aurait 140 morts et 60 blessés.

Les pouvoirs de notre ministre plénipotentiaire au Maroc ont été transférés au résident

à Tanger.

Le ministre de l'Intérieur a nommé M. Guichard sous-chef de la Sûreté.